

Le gouvernement envisage une expérimentation pour "libérer des après-midi" de classe pour la pratique sportive

3-4 minutes

"Nous travaillons avec le ministère des Sports sur des aménagements du temps scolaire afin de laisser une place plus importante au sport. Ce projet, 'confiance et sport', s'adressera aux écoles et aux collèges qui souhaitent l'expérimenter" à la rentrée prochaine, annonce Jean-Michel Blanquer dans une interview avec la ministre des Sports dans [20 minutes](#), le 8 février 2019. Des "après-midi pourraient être libérés pour la pratique sportive". Le [MEN](#) précise qu'un "appel à projet est en train d'être travaillé" et annonce le développement de classes à horaires aménagés pour les sportifs.



pxhere

Le Plan mercredi "pourrait démarrer dès la maternelle et appeler, à titre expérimental, des aménagements dans le temps scolaire de

l'élève. Je pense notamment aux après-midi qui pourraient être libérés pour la pratique sportive", déclare Jean-Michel Blanquer dans une interview commune avec Roxana Maracineanu, ministre des Sports, dans [20 minutes](#), le 8 février 2019.

Selon le quotidien, "les élèves iraient en cours le matin et l'après-midi serait réservé à une pratique sportive". Une expérimentation devrait être mise en place dès la rentrée prochaine, et serait lancée à "une échelle importante" a minima à destination des collèges. Le projet est intitulé "sport et confiance".

"Toutes les formules sont envisageables dès lors que la priorité à l'apprentissage des savoirs fondamentaux à l'école primaire est respectée", précise le ministre.

Enfin, le ministère de la Culture pourrait être associé pour "intégrer la dimension culturelle à ce projet" indique Jean-Michel Blanquer.

1 000 nouvelles sections sportives ou classes à horaire aménagé

"Nous allons développer les CHASE (classes à horaires aménagés pour sportifs d'excellence) au collège et les sections sportives au lycée. Il y aura 1 000 nouvelles sections sportives ou classes à horaires aménagés sur la durée du quinquennat", annonce par ailleurs Jean-Michel Blanquer.

Interrogé sur la place de l'EPS dans la réforme du lycée, il indique le fait que la matière figure dans le tronc commun des enseignements en première et terminale est "un message fort". "Si c'était un enseignement de spécialité, ce ne serait pas obligatoire pour tous les élèves."

Des campus professionnels dédiés aux métiers du sport

"Nous allons développer des campus professionnels et certains seront dédiés aux métiers du sport", indique aussi Jean-Michel Blanquer, précisant que la cartographie des campus sera faite "d'ici à quelques semaines".

Selon lui, ce projet va de pair "avec la nouvelle politique de l'internat" qui doit bientôt être annoncée et "dont un des éléments

structurants sera la dimension sportive" ([lire sur AEF info](#)).